

KR  
REPUBLIQUE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 97 - 555 du 11 Novembre 1997

Portant nomination des membres du Conseil  
d'Administration de l'Institut national des  
Recherches Agricoles du Bénin (INRAB)

Le Président de la République,  
Chef de l'Etat,  
Chef du Gouvernement,

VU la Loi N° 90-32 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République  
du Bénin ;

VU la Loi N° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et  
fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;

VU la proclamation le 1er avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats  
définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996,

VU le Décret 96-128 du 09 avril 1996 portant composition du gouvernement ;

VU le Décret 97-279 du 11 juin 1997 portant attributions, organisation et  
fonctionnement du Ministère du Développement Rural ;

VU le Décret 96-463 du 18 octobre 1996 portant modification des statuts de  
l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB ) ;

Sur Proposition du Ministre du Développement Rural ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 1er octobre 1997

.../..

## DECRETE

2

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du Conseil d'Administration de l'Institut National des recherches Agricoles du Bénin les personnes dont les noms suivent :

- Monsieur OUIKOUN Kossi Maurice : Conseiller Technique à la Recherche et aux Organisations paysannes, représentant le ministre du Développement Rural ;

- Monsieur DOVONOU Roger : Conseiller Technique représentant le Ministre du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi .

- Monsieur HOUESSOUL Euloge : Directeur Général des Affaires Economiques, représentant le Ministre des Finances

- Monsieur AHO Nestor, Directeur Général du Centre béninois de la Recherche Scientifique et Technique, représentant le Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique ;

- Monsieur ADANDEDJAN C. Claude : Doyen de la Faculté des Sciences Agronomiques, représentant le Recteur de l'Université Nationale du Bénin ;

- Monsieur SOGBOHOSSOU Cakpo Anatole : Directeur National chargé de la Vulgarisation du Ministère du Développement Rural ;

- Madame OKE Mazouratou et Monsieur SEZONLI Hubert, représentants la Chambre d'Agriculture (Organisations paysannes) ;

- Monsieur MAMA Adam, représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin ;

- Messieurs GBEHOUNOU Gualbert et MAROYA G. Norbert représentants des Chercheurs de l'Institut ;

- Professeur ALIHONOU Eusèbe Magloire représentant la personnalité Scientifique *Intuitus personae* ;

- Monsieur DOSSOU Toundé Siméon, représentant le personnel de l'INRAB.

.../...

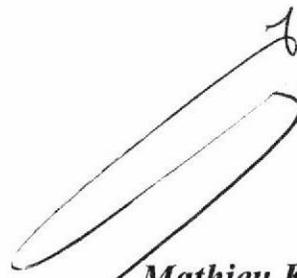
**Article 2** : Monsieur OUIKOUN K. Maurice est nommé Président du Conseil d'Administration de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin.

**Article 3** : En cas de vacance d'un poste d'Administrateur, le remplacement de l'intéressé intervient conformément aux dispositions de l'article 10 des statuts de l'INRAB.

**Article 4** : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires sera publié et communiqué partout où besoin sera.

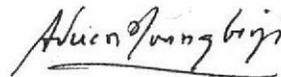
Fait à Cotonou, le 11 Novembre 1997

Par le Président de la République  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



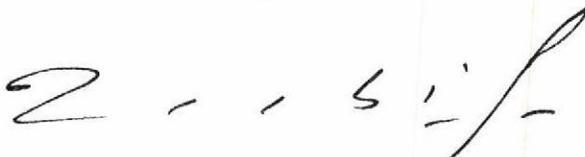
**Mathieu KEREKOU.-**

Le Premier Ministre, Chargé de la Coordination de  
l'Action Gouvernementale et des Relations avec  
les Institutions, Porte-Parole du Gouvernement,



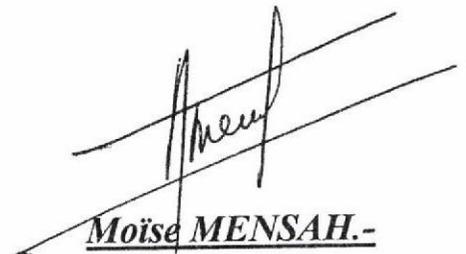
**Adrien HOUNGBEDJI.-**

Le Ministre du Développement  
Rural,



**Jérôme SACCA-KINA.-**

Le Ministre des Finances



**Moïse MENSAH.-**

**Ampliations** : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MDR 4 MF 4  
Autres Ministères 15 SGG4 DGBM-DCF-DGID-DGDDI 4 BN-DAN-DLC 3 DCCT-  
GCONB-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 Intéressés 11 JO 1 DGTCP